

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 18 mai 1861](#)

## Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 18 mai 1861

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 18 mai 1861, 1861-05-18

Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41835>

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (84r, 85v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 mai 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

## Description

Résumé « J'ai fondé à Guise sous le nom de familistère une cité au profit des ouvriers de mon établissement [...] ». La lettre est relative à la législation s'appliquant au débit de boissons du Familistère. Godin plaide pour que le débit de boissons aux familles consommant à domicile ou aux ouvriers prenant leurs repas au Familistère jouisse du bénéfice accordé aux chefs d'établissement sur de tels débits et juge que cela serait conforme à la volonté du gouvernement de faciliter la vie à bon marché pour la classe ouvrière. Godin demande en outre au préfet l'autorisation d'ouvrir un estaminet pour soustraire les habitants du Familistère aux entraînements du cabaret. Il évoque des difficultés qu'il pourrait y avoir à lui accorder cette autorisation.

Notes

- La lettre n'est pas de la main de Godin ; elle n'est pas signée
- Georges Castaing est Préfet de l'Aisne de 1861 à 1866.
- La lettre comprend la plus ancienne mention du mot « familistère » dans la correspondance active de Jean-Baptiste André Godin.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Familistère](#), [Habitations](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---